



À vélo tout est plus beau !

CONTRAT DE PRÊT D'EQUIPEMENT



EMPRUNTEUR

Nom de l'association :

Représentée par :

Nom : Prénom

Téléphone

Mail.....

Adresse

.....
.....
.....
.....

EQUIPEMENT REMIS

Type Numéro

Montant de la caution* :

Date de remise Date de retour fixée le

* Voir montant dans « le règlement du prêt d'équipement »

ÉTAT DE L'EQUIPEMENT À LA REMISE

Remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature de
l'emprunteur :

ÉTAT DE L'EQUIPEMENT À LA RESTITUTION

Remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature de
l'emprunteur :

RÈGLEMENT DU PRÊT D'EQUIPEMENT

Le Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Eure dispose d'équipements pour le besoin de ses actions. Dans le cas où le comité n'utilise pas un de ses équipements à un moment donné, il propose à l'attention des clubs FFCT de son département un service de prêt de ces équipements. (Voir liste dans le règlement ci-dessous)

Dans le cas où un équipement n'est utilisé ni par le comité et ni par un club, il pourra être prêté ou loué à une association autre (ex : fédération de sports adaptés, etc...) après avis des membres du bureau du Comité départemental.

Le but est d'aider les personnes qui en ont besoin (maladie, Handicap, sortie club, actions diverses, etc...), de pouvoir utiliser l'équipement sur un court moment (ex : sortie d'1 journée, VI, temps de rétablissement d'une maladie, etc...) ou de tester par exemple un vélo avant un achat. L'arche permet de mettre en avant l'association qui fera la demande de prêt, lors d'organisation ou de participation à un rassemblement ou une randonnée

- *Le matériel est mis à disposition gratuitement ou en location pour une durée déterminée dans le contrat de prêt ;*
- *Le prêt est strictement réservé à l'association qui a signé le contrat avec le comité départemental, ou à l'un de ses licenciés ;*
- *Lors de prêt du tandem VTT ou du VAE, l'emprunteur s'engage à utiliser ledit vélo en respectant le code de la route ;*
- *L'emprunteur est responsable à titre personnel de la garde et de l'usage de l'équipement à partir du moment où il en prend possession et jusqu'à sa restitution ;*
- *L'emprunteur dispose d'un lieu sécurisé pour ranger l'équipement ;*
- *L'emprunteur déclare être titulaire d'une assurance garantissant sa responsabilité civile ;*
- *Une garantie est exigée sous la forme d'un chèque de caution ou d'une autorisation de prélèvement. Cette garantie ne sera encaissée qu'en cas de vol ou de non-restitution de l'équipement par l'emprunteur. Le montant de la garantie est modulé en fonction du type d'équipement prêté | Tandem VTT : 300 € | VAE : 800 € | Arche : 200 € ; remorque : 200€ ;*
- *En cas de restitution de l'équipement dans un état d'usure anormale ou avec des détériorations importantes, le comité départemental se réserve le droit de prélever le montant des frais de remise en état dans la limite du montant de la garantie ;*
- *En cas de vol, l'emprunteur s'engage à en faire la déclaration aux autorités de police et en informer par écrit le comité départemental avec copie de la déclaration ;*
- *L'emprunteur s'engage à tout mettre en œuvre pour éviter le vol de l'équipement mis à sa disposition. Il s'engage notamment hors des périodes de conduite pour un vélo, à le verrouiller et à l'attacher à un objet fixe (poteau, arceau...) au moyen d'un antivol adapté ;*
- *Lors d'un prêt de vélo, il est mis à disposition en bon état et conforme à la réglementation ;*
- *L'emprunteur s'engage à restituer le matériel à la date fixée lors de la remise ;*
- *Le respect du délai est impératif pour ne pas pénaliser les emprunteurs suivants ;*

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement du prêt d'équipement faisant l'objet du présent contrat et de les accepter, je reconnaissais avoir reçu l'équipement mentionné dans le présent contrat en parfait état de fonctionnement.

Date :

SIGNATURE DU DEMANDEUR

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)